

# Puits <sup>de</sup> Les nouvelles S

*Feuille d'information de la Mairie*

---

n° 2005/1

## **Réunion du 23 novembre 2004**

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, T Javelle, H Mariotte, J F Joniaux, A M Bayart, D Chauve, D Saulgeot

Absente : C Masson

Le Conseil Municipal:

- Décide de faire des travaux sur la VC no 10 de la Comme au Blanc, dérasement d'accotements, reprise de plate forme et fossé, enduit bicouche pour la somme de 8419.84 TTC.

- Décide d'attendre la fin de l'aménagement foncier pour les travaux de tourne à gauche.

- Accepte de prendre en charge le montant qui revient à sa charge pour les travaux d'enfouissement, Rue de Nesles et Rue aux Prêtres, soit la somme de 21 990 .

- Décide d'offrir l'apéritif à la lyre Chatillonnaise à l'occasion du concert.

- Souhaite que la DDE soit relancée pour l'aménagement des entrées du village.

## Réunion du 5 Mars 2005

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, T Javelle, H Mariotte, J F Joniaux, D Chauve, D Saulgeot  
Excusée : AM Bayart  
Absente : C Masson

Le Conseil Municipal:

Accepte le devis Lirelec pour la rénovation des branchements en eau.

Décide d'accepter la variante sans armoiries pour les plaques de Rues.

Refuse l'entretien du lit de la rivière par l'ONF décide de voir avec le contrat rivière.

Arrête le programme des travaux d'entretien à confier au SIVOM

Vote les 4 taxes avec un produit attendu de 38 294

	Base	Taux	Produit
Taxe Habitation	82100	3,58	2 939
Taxe Foncière	65 600	8,80	5 773
Taxe Foncière non Bâtie	41 200	26,04	10 728
Taxe Professionnelle	201 000	9,38	18 854

Prend connaissance des nouveaux tarifs horaires du SIVOM

Décide d'allouer une subvention de 3 000 à la SARL de Chassinel pour les travaux d'accès au CD 980.

## Réunion du 5 Avril 2005

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, T Javelle, H Mariotte, J F Joniaux, D Chauve, D Saulgeot, AM Bayart

Absente : C Masson

Le Conseil municipal :

Vote et accepte le compte administratif 2004 s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	86 739,98
Recettes de fonctionnement	161 688,21
Excédent Reporté	305 780,90
Recettes Totales	807 618,11
Dépenses investissement	244 069,84
Recettes investissement	340 149,00
Excédent investissement	96 079,16
Excédent de clôture	476 808,29

Vote le compte de gestion avec un excédent de 476 808,29

Vote le compte administratif et le compte de gestion du CCAS avec un

excédent de 503,13 .

Vote le budget primitif s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	475 682 ,00
Recettes de fonctionnement	134 953 ,00
Excédent Reporté	380729 ,00
Dépenses investissement	1 069 802 ,00
Recettes d'investissement	973 723 ,00
Excédent reporté	96 079 ,00

Décide de replacer 167 700 en bons du Trésor.

Décide d'accorder à Mr Christophe LASSERTEUX à compter du 1er décembre 2004 l'indemnité de conseil prévue ainsi que l'indemnité de budget 2005.

Décide d'attribuer l'indemnité versée pour le recensement de la population à l'agent recenseur soit 304

Décide de faire les démarches nécessaires pour la plan de zonage d'assainissement.

## **Réunion du 25 Mai 2005**

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, T Javelle, H Mariotte , J F Joniaux ,  
D Chauve. D Saulgeot, AM Bayart  
Excusés : D Saulgeot, T Javelle  
Absente : C Masson

Le Conseil municipal :

Accepte le devis de zonage d'assainissement présenté par la Société  
BADGE, pour la somme de 4 365, 40 TTC  
Décide de faire réaliser ces travaux en 2005  
Sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine normandie.  
Sollicite une subvention auprès du Conseil Général .

Décide d'organiser le feu d'artifice le 13 Juillet au soir et les traditionnelles  
animations le 14 .

Le Maire évoque le projet éolien présenté par la Société Anémos.

## **Réunion du 5 Juillet 2005**

Présents: B de Valous, J Thenadey, F Balme, H Mariotte , J F Joniaux , D Chauve. D  
Saulgeot, AM Bayart

Absents : C Masson, T Javelle

Le Conseil municipal:

Autorise le Maire à signer des conventions générales et financières permettant la création d'un Conseil du Pays Chatillonnais.

Désigne Mr François BALME , délégué titulaire.

Mr Joël THEADEY , délégué suppléant

au conseil de Pays, aux commissions de Pays, ainsi qu'au comité de pilotage.

Accepte le remboursement de la Société Mutuelle d'Assurance pour le sinistre de la salle soit 680, 31 ainsi que du trop versé pour l'assurance protection juridique soit 66 .

Demande la vente en bloc par les soins de l'onf des coupes No 35 en 2005.

Désigne Mme Anne Marie BAYART, déléguée au SIVOM pour les soins médicalisés et le maintien des personnes âgées à domicile.

Accepte de financer le déficit de fonctionnement de la cantine du SIVOS soit 4 192, 17 .

Le conseil fait le point sur l'état d'avancement des travaux d'enfouissement.